

Conseil d'école 10/03/2026

A Graimbouville

Début de la séance à 17h

Personnes présentes :

- M VASSE, directeur de l'école de Graimbouville, professeur des écoles des MS/GS,
- Mme LACASSIN, directrice de l'école de St-Gilles, professeur des écoles des CP,
- Mme BAILLEUL, professeur des écoles des PS/MS à l'école de Graimbouville,
- Mme BOSTYN, professeur des écoles des CM1/CM2 à l'école de St-Gilles,
- Mme SOSNOWSKI, professeur des écoles chargée des décharges de directions du RPI,
- Mme HUON DEMARE, maire de St Gilles de la Neuville
- M LEMAIRE, adjoint à la mairie de Graimbouville
- Mme ESTRIER, adjointe à la mairie de Graimbouville, Présidente du SIVOS
- Mme MARIE, adjointe à la mairie de St Gilles, vice-présidente du SIVOS
- Mmes BACHELET, BRULIN, CHOPART, PIEDNOËL, M LE BODO parents d'élèves titulaires,
- Mme VILLEZ parent d'élève suppléante.

Personnes absentes excusées :

- M VAN RICKSTAL, inspecteur de l'Education Nationale.
- M HELOUIN, professeur des écoles des CE1/CE2 à l'école de St-Gilles,
- M BAÏET, D.D.E.N.

Ordre du jour :

- 1- Bilan des effectifs
- 2- Bilan des manifestations et prévisions
- 3- Points divers
- 4- Questions des parents d'élèves élus

Effectifs Graimbouville

Niveaux	GRAIMBOUVILLE	ST GILLES	Hors Commune	Total niveau	Total classe
PS	4	9		13	PS/MS= 19 MS/GS=20
MS	8	6	2	16	
GS	4	6		10	
Total/ village	16	21	2	39	

Nous accueillons depuis le 5 janvier, une nouvelle élève arrivant de l'école de St Romain.
Nous sommes aujourd'hui à 16 inscriptions de PS pour la rentrée prochaine.

Effectifs St GILLES

Niveaux	GRAIMBOUVILLE	ST GILLES	Hors Commune	Total niveau	Total classe
CP	4	13	1	18	CP= 18 CE1/CE2 = 22 CM1/CM2 = 26
CE1	3	5	2	10	
CE2	4	7	1	12	
CM1	3	7	1	11	
CM2	7	7	1	15	
total	21	39	6	66	

Nous avons perdu deux élèves depuis le 2 mars.

2- Activités sur Henri BOULLEN :

Manifestations :

04.11 premier conseil d'écoles
25.11 spectacle de marionnettes : « le beau cadeau » par la compagnie « Mariska ».
16.12 spectacle de Noël préparé par les élèves et vente de gâteaux et des livres « lire c'est partir »
09.12 : journée nationale de la laïcité (différentes propositions dans les classes)
19.12 intervention de l'association « graines en mains », réalisation et partage du goûter des anciens de la commune.
05/06.01.26 épisode neigeux, absence de transport scolaire. Une moyenne de 6 élèves par classe.
09.01 fermeture des écoles décidée par le préfet suite à un avis de tempête.
.01 début des inscriptions pour la rentrée 2026 2027
27.01 visite médicale de 5 PS, les autres seront vu à la rentrée.
29.01 début des travaux d'isolation des murs extérieurs de l'école
29.01 au 03.02 remise des livrets.
03.02 deuxième exercice incendie
05.02 PPMS intrusion
22.02 réalisation des menus pour le repas des anciens de la commune.
03.03 visite du dentiste pour les GS
06.03 deuxième intervention de « Graines en mains »

En prévision :

26.03 début du cycle piscine pour les MS/GS à « l'effet bleu (7 séances)
27.03 prise de vues pour la photo de classe, suivie d'une vente en ligne
.05.26 Prix littéraire « Renard'eau »
21.05 au 16.06 participation à l'exposition départementale d'arts visuels « Végétal », exposition dans le hall de l'hôtel de ville du Havre.
28.05 fin du cycle piscine MS/GS
04.06 début du cycle piscine pour les PS/MS à « l'effet bleu (4 séances)
.06.26 remise des livrets
.06.26 voyage de fin d'année
13.06 fête de l'école à destination des enfants organisée par les parents élus de l'école H.B.
19.06 dernière intervention de « Graines en mains »
19.06 remise des prix et repas de fin d'année
25.06 fin du cycle piscine PS/MS
04.07 fin des cours

Activités sur l'Envolée :

Manifestations :

04.11 premier conseil d'écoles
11.25 début de la correspondance entre les élèves de Cm avec les élèves de CM d'Harfleur (élèves de Mme Dellier).
06.11 journée Non au harcèlement avec l'intervention d'une conseillère pédagogique
21.11 : démonstration et animation sur les instruments à corde avec l'association Les Archets des Falaises.
28.11 – 01.12 – 05.12 : visite d'écopole pour les 3 classes.
09.12 : journée nationale de la laïcité (différentes propositions dans les classes).
19.12 spectacle et marché de fin d'année et vente des livres lire c'est partir
05/06.01.26 épisode neigeux, absence de transport scolaire. Une moyenne de 6 élèves par classe.
09.01 fermeture des écoles décidée par le préfet.
12.01 au 20.01 passation des évaluations nationales mi CP
15.01 journée chantier de plantation d'arbres avec l'association Des enfants et des arbres.
19.01 réalisation de l'exercice PPMS intrusion
23.01 début du cycle natation pour les CP à la piscine « l'effet bleu ».
02.02 au 06.03 remise des livrets.
.02 Fin de la création de la chanson des CM sur le thème du végétal
03.26 : début des entraînements pour le cross.

En prévision :

20.03 fin du cycle de natation pour le CP
28.03 cross d'Etainhus
03.26 remise au propre du potager, plantations prévus dans les semaines qui suivent
.05.26 Prix littéraire « Renard'eau »
03-05.26 Participation de la classe des CM au concours « Découvrons notre constitution »
28.05 : visite du collège pour les CM2
04 – 06.26 rencontres avec les élèves d'Harfleur
.06.26 remise des livrets
.06.26 voyage de fin d'année pour les CE et les CM
06.26 sortie scolaire pour les CP
19.06 remise des prix
06.26 spectacle de fin d'année : **voir la date avec la mairie.**
04.07 fin des cours

3- Points divers :

Sur Graimbouville

- M VASSE remercie les parents qui ont participé à la décoration de la salle lors du spectacle de Noël, ceux qui ont participé à la réalisation de gâteaux et à leur vente, à la vente de livres et au service des jus de fruits.
Un grand merci également aux parents qui ont aidé au rangement et au nettoyage de la salle après la manifestation. Il remercie M LEFEBVRE pour le temps consacré à notre école et pour les services apportés pour transformer notre spectacle en un merveilleux souvenir.
- M Vasse remercie les parents qui se sont portés volontaires pour encadrer les séances de piscine, dans le vestiaire comme dans le bassin. Sans eux, la tâche serait très compliquée.
- M VASSE remercie les parents qui ont encadré les matinées « cuisine » avec graines en mains pour la réalisation de gâteaux pour l'échange intergénérationnel et les ateliers découverte « de la matière au produit fini ». Il en profite pour remercier le club des aînés de GRAIMBOUVILLE pour le don fait en faveur de la coopérative scolaire suite à la fermeture de leur club. Il est toujours triste de voir une association s'éteindre.
- Il remercie les parents élus pour les actions menées en faveur du voyage de fin d'année : la vente des chocolats d'hiver et de printemps, et la préparation d'un après-midi festif.
- Les élèves de moyenne et grande sections ont bénéficié de l'intervention d'une élève dentiste pour leur parler de prévention et les grands ont eu le droit à un dépistage gratuit.
- Notre sortie de fin d'année n'est pas encore aboutie car l'organisation de la pêche à pieds avec la CARDERE bloque suite à un congé maladie de l'organisateur. Nous sommes sur une piste de sortie en bateau sur l'estuaire de la SEINE.
- L'inscription des élèves en CP se fait automatiquement s'ils restent sur le RPI. La deuxième inscription des PS se tenant à l'école (contrôle des vaccinations...) se fera en juin.

Sur Saint-Gilles de la Neuville

- Mme LACASSIN remercie les parents qui ont participé à la réalisation de gâteaux et à leur vente, à la vente de livres lors du spectacle et marché de Noël.
Un grand merci également aux parents qui ont aidé au rangement et au nettoyage de la salle après la manifestation.
- Mme LACASSIN remercie les parents qui ont encadré l'après-midi pâtisserie qui nous a permis la réalisation de pâtisseries vendues au marché de Noël.
- Mme LACASSIN remercie les parents qui se sont portés volontaires pour encadrer les séances de piscine, dans le vestiaire comme dans le bassin.
- Mme LACASSIN remercie également les parents et la mairie de Saint Gilles pour l'encadrement des élèves lors de la journée plantation des arbres avec l'association Des enfants et des arbres.
- Elle remercie Mr BONHOMME pour son accueil et sa disponibilité pour la journée plantation d'arbres.

- Elle remercie les parents élus pour les actions menées.
- Mme LACASSIN remercie la mairie de Saint Gilles pour la subvention de 400 euros supplémentaire qui permettra à l'école de réaliser des sorties.
- Elle remercie les personnes qui ont fait un don anonyme à l'école. Leur générosité contribue à soutenir nos projets.

Concernant les deux écoles :

« Dans le cadre de la protection des mineurs et conformément aux obligations légales encadrant l'accès à Internet en milieu scolaire, l'Éducation nationale impose la mise en œuvre d'un filtrage internet pour protéger les élèves contre l'accès à des contenus inadaptés ou illicites.

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) nous informe qu'un nouveau dispositif de filtrage de protection des accès à Internet pour les écoles est dès à présent mis à disposition.

Celui-ci:

- assure une compatibilité avec l'ensemble des types de périphériques (ordinateurs, tablettes, etc.)
- simplifie la gestion du filtrage (au niveau DNS, sans installation spécifique)
- garantit un niveau de sécurité conforme aux exigences de l'Éducation nationale
- est configurable au niveau de la box internet ou du routeur afin d'assurer une protection globale du réseau, mais également possible directement sur chaque poste.

Ce dispositif s'inscrivant dans le cadre de la responsabilité des collectivités en matière de sécurité numérique, un pas à pas d'installation a été transmis à chaque municipalité.

La migration vers ce service devra être effectuée au plus tard le 1er février 2026, afin d'assurer une continuité de la protection des écoles dès la date de fermeture des services historiques.

La collectivité peut toutefois choisir une autre solution de protection, à condition qu'elle réponde aux exigences relatives à la protection des mineurs et permette de journaliser les requêtes (historique des recherches). En effet, les journaux doivent pouvoir être transmis sur demande, notamment en vue d'éventuelles réquisitions judiciaires. »

M VASSE rappelle que les élèves de l'école H. BOULLEN n'ont pas accès à l'internet.

Le SIVOS va demander l'intervention du prestataire informatique ou l'aide de l'E-RUN, car le pas à pas de l'éducation nationale n'a pas fonctionné.

Points des Mairies ou du SIVOS

Mme ESTRIER annonce la fin de son mandat en tant que présidente du SIVOS, un nouveau bureau sera renouvelé après les élections municipales. Elle remercie les différents interlocuteurs avec qui elle a travaillé : les enseignants, les membres du SIVOS, les personnels du SIVOS... Les directeurs la remercient en retour pour l'attention portée aux écoles et pour la gestion de crise lors du passage du COVID.

4- Questions diverses des parents :

Question n°1 :

Bonjour, je tenais à vous faire part de notre insatisfaction concernant la restauration scolaire. En effet, il est compréhensible que les menus ont été ajustés (entrées parfois supprimées) avec la conjoncture difficile. Cela dit, l'équilibre des menus est à revoir. Le PNNS recommande une assiette composée de 50% de légumes, 25% de protéines et 25% de glucides. Hors ce n'est que très rarement le cas.

Exemples :

- Le jeudi 12/02 : jambon blanc coquillettes / vache qui rit / crème dessert au chocolat : pas de légumes pas de fruits et double portions de protéines avec le fromage et le yaourt
- le mardi 10/02 : tartiflette / petit moulu nature / yaourt aromatisé : pas de légumes pas de

fruits et encore double portion de protéines

- jeudi 5/03 : œuf dur mayonnaise / tortelinis riccota épinards / fruits de saison : pas de protéines dans le plat mais compensé par l'œuf en entrée donc ok mais pas de glucides (féculents) et pas de fromage alors que cette fois ci c'est un fruit en dessert donc pas cohérent certains jours c'est fromage + yaourt et la c'est un fruit donc il devrait y avoir un fromage!.

- vendredi 30/01 : betteraves / pastachiches / compote : pas de viande ok mais peut-on savoir la contenance en protéines de ces pâtes? certainement minime il aurait été préférable de mettre de vrais pois chiches avec! et encore une fois pas de fromage alors que c'est une compote en dessert

Bref voici un panel d'exemples mais ce déséquilibre est récurrent et il ne s'agit pas d'une question de coûts!

De plus mon fils m'a rapporté que le mardi 2 mars : rôti de porc pdt carottes / gouda / donuts et bien il a du choisir entre le gouda et le donuts il n'avait pas le droit aux 2, c'est inacceptable!

Merci de prendre en considération ma demande, je sais que je ne suis pas seule à penser la même chose car j'en ai déjà discuté avec d'autres parents, la santé commence dans l'assiette, et au prix que l'on paie par rapport à certaines autres écoles j'estime que nos enfants ont le droit de manger équilibré et en quantité suffisante!

Réponse de Mme ESTRIER : Une maman déclare par mail être insatisfaite de l'équilibre alimentaire des repas de la cantine au regard des recommandations du PNNS et cite 4 repas en exemple. La réponse apportée est que la notion d'équilibre alimentaire ne s'analyse pas au repas mais sur une période donnée. Elle précise que, dans cet objectif, la mise à disposition des menus était là pour permettre aux parents d'ajuster leurs propres menus en conséquence. Par ailleurs elle fait remarquer que le repas cantine n'était qu'un élément de l'alimentation totale des enfants : à titre d'exemple, pour un enfant mangeant tous les jours à la cantine, sur une année scolaire, ces repas cantine ne représentent que la moitié de ses déjeuners et moins d'un quart de ses 2 repas principaux sans compter les petits déjeuner et les gouters. »

Questions n°2 :

1."Connaissez-vous la date de la sortie scolaire de fin d'année pour les CP et où sera cette sortie ?"

Réponse :

La sortie scolaire des CP aura lieu le 25 juin 2026 à Aquacaux. La sortie consistera à de la pêche à pied et à la visite de l'aquarium.

Questions n°3 :

1."Pour le conseil de classe du 10 mars, pouvez-vous demander comment sera la répartition des classes en septembre ?

Est ce que la classe actuelle du CP sera divisée en CE1 ?

Moitié avec le CP et l'autre moitié avec le CE2 ou est ce que la classe restera ensemble en CE1 ? "

2. "Une information circule à l'école de Graimbouville disant qu'il n'y aurait pas assez de grandes sections qui rentreraient en CP à St Gilles au mois de septembre donc il serait probable que la classe de CP actuelle de Mme Lacassin soit encore répartie l'année prochaine entre Mme Lacassin et Mr Héloüin.

Afin d'avoir une classe CP CE1 Mme Lacassin

Et une autre classe CE1 CE2 avec Mr Héloüin

Avez-vous la possibilité aujourd'hui de nous communiquer une réponse sur cette répartition ?"

Réponse :

Compte tenu de la présence de 10 élèves de grande section qui seront les futurs CP, l'organisation envisagée serait de répartir la classe actuelle de CP en deux groupes afin de constituer une classe CP-CE1 et une classe CE1-CE2. Cependant, les effectifs et la répartition précise des élèves ne sont pas encore arrêtés. Il n'est donc pas possible pour le moment de donner des chiffres exacts ni de préciser comment les élèves seront répartis entre les deux classes.

2. "Autre sujet pour les parents d'élèves :

Pour récolter des fonds, avez-vous pensé à une kermesse ou bourse aux vêtements ? "

Réponse : L'école n'organisera ni de kermesse ni de bourse aux vêtements cette année, le délai étant trop court pour mettre en place ce type d'événement.

Ce type d'action pourrait toutefois être envisagé dès maintenant avec les parents d'élèves élus en vue de l'année prochaine.

Néanmoins, si des parents souhaitent proposer ou organiser une action pour récolter des fonds, ils peuvent bien sûr nous en faire part et y participer.

Question n°4 :

"Ma question concerne la cantine et la demande (déjà faite au dernier conseil) d'avoir une ligne en plus sur la facture ou une attestation fiscale, pour la déduction d'impôts possible."

Réponse de Mme ESTRIER : Suite à une question du précédent conseil concernant la possibilité de déduire fiscalement une partie des dépenses cantine au titre de la garde à l'extérieur du domicile pour les enfants de moins de 6 ans, au regard des éléments transmis par la Trésorerie et la DGFIP, Mme ESTRIER explique qu'il est interdit de prendre en compte les coûts d'achat de repas, et les frais de gestion ou de structure. Or, ces derniers sont supérieurs à la participation parentale, la réponse est que dans ces conditions il ne semble pas possible de fournir une attestation fiscale au titre des frais de garde.

Fin de conseil à 19h